

FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Réf de l'action : ECF H010.PR Indice 10 du 03/04/2023

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne, salariée ou en préparation vers l'emploi, souhaitant :
 - Acquérir les compétences et les gestes de premiers secours face à une victime d'un accident du travail
 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Aucun pré requis n'est exigé pour suivre la formation Sauveteur Secouriste du Travail
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Domaine de compétence 1 :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise (cadres juridique et champ d'intervention)
- Protéger de façon adaptée (mesure de protection, dangers persistants) sans s'exposer
- Examiner la victime et les signes pour choisir l'action permettant d'obtenir le résultat à atteindre
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la victime et surveiller l'amélioration ou l'aggravation de son état

Domaine de compétence 2 :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation pratique en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateur titulaire du certificat de « formateur SST » ou de « formateur de formateurs » SST valide certifié par l'INRS sous-couvert de l'habilitation de l'organisme de formation ECF.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Plan d'intervention et plan d'actions de prévention + pictogrammes,
- 3 mannequins (adulte, enfant et nourrisson) pour la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et le bouche à bouche (avec peau du visage individuelle ou dispositif équivalent ; et matériel d'entretien des mannequins),
- 1 défibrillateur Automatisé Externe de formation (ou semi-automatisé),
- Accessoires factices pour mises en scène de situations d'urgence (plaies, colorant, outils coupants...),
- Grille de certification des compétences du SST (INRS).
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Aide-mémoire de l'INRS - ED 4085.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluation formative réalisée tout au long de la formation,
- Evaluation certificative : validation des compétences au regard des critères d'évaluation définis dans la grille de certification individuelle des compétences du SST (INRS).

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- La certification donne droit, si elle est satisfaisante, au certificat de SST de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS.
- Le certificat est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre un stage de maintien et actualisation des compétences (MAC) et réussir aux épreuves certificatives.
- Le titulaire du SST est réputé détenir l'unité d'enseignement PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).
- Attestation de fin de formation.
- La formation n'est plus éligible au CPF.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Minimum 4 personnes et maximum 10 personnes.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Minimum 14h (auxquelles il faut ajouter le temps de traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession).

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.

